

# Rapport environnemental MAF 2020



## Politique d'investisseur responsable

Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont intégrés dans la gestion des risques de l'entreprise. Ainsi, la MAF intègre la qualité des pratiques ESG, comme éléments de risques potentiels, dans ses décisions d'investissements directs comme indirects.

La MAF est également convaincue que les enjeux du développement offrent de nouvelles opportunités d'investissement qui allient impact environnemental, social et économique. Afin de capter ces opportunités, la Mutuelle suit et cherche à stimuler le développement de stratégies d'investissements positionnées sur ces sujets.

Historiquement, de nombreux facteurs avaient été pris en compte dans les investissements financiers. Depuis 2016, la MAF a souhaité intégrer, de manière plus formalisée, les critères ESG dans sa gestion. Concrètement, cette approche prend actuellement deux formes :

- une exclusion systématique des sociétés impliquées dans la production de tabac, l'OMS ayant émis des recommandations claires en matière de lutte contre le tabagisme. Une réflexion est en cours pour étendre cette interdiction sur d'autres secteurs et acter certaines des pratiques d'investissements de la MAF,
- 
- une mesure et un suivi des indicateurs ESG avec un focus particulier sur le carbone.

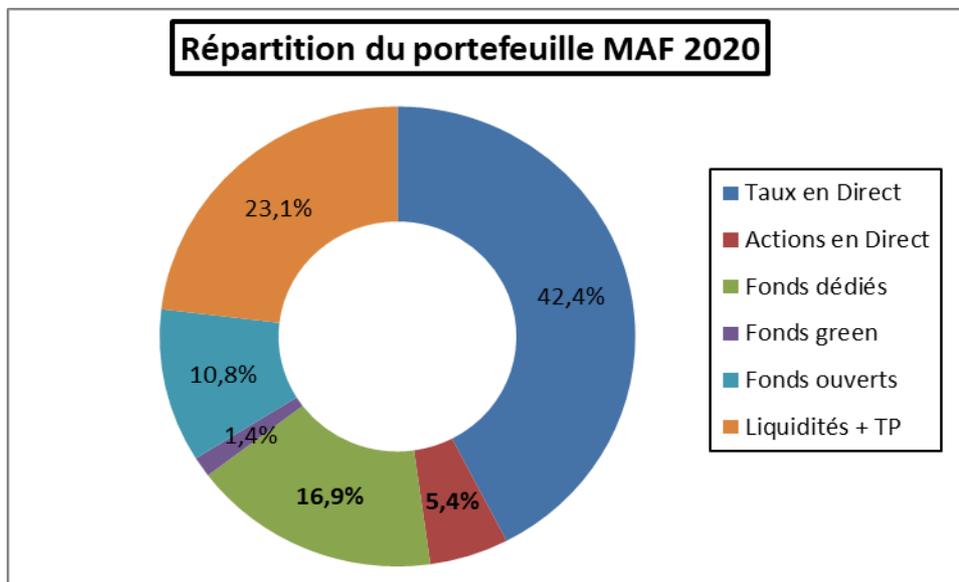
Pour réaliser ces mesures, et suite à la décision de notre *provider* d'origine, Mirova, de ne plus communiquer sur ces données, la MAF a décidé de travailler, pour 2020, avec Carbon4 Finance pour le calcul de sa note Carbone et avec Natixis IM Solutions (méthodologie Sustainalytics) pour le calcul de sa note ESG.

Dans une première partie, nous étudierons les résultats de l'étude Carbone et ESG réalisée par Carbon4 et Natixis IM sur l'actif financier de la MAF et d'EUROMAF. A noter que dans le présent document, nous appellerons désormais MAF la concaténation des portefeuilles MAF et EUROMAF. Dans un second temps, nous ferons un focus sur la politique Responsable des sociétés de gestion avec lesquels la MAF travaille. Enfin, dans une troisième et quatrième partie, nous analyserons le portefeuille Immobilier (investissement et exploitation) de la MAF à travers le prisme environnemental.

### I - Détention en direct, fonds dédiés et fonds ouverts

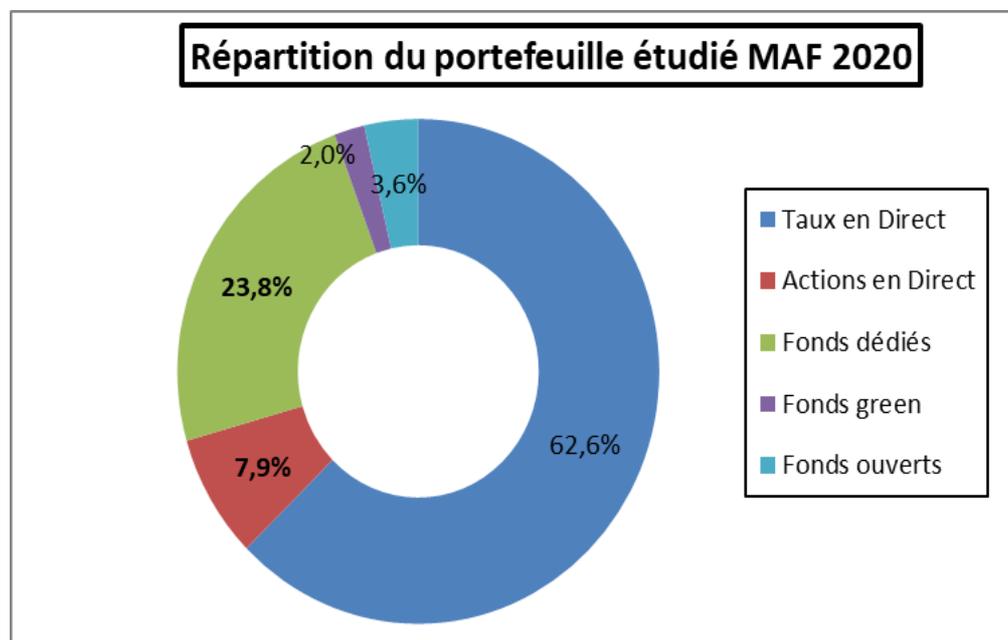
L'étude menée fin 2020 par Carbon4 et Natixis IM a porté tant sur les investissements Taux et Actions réalisés en direct que sur ceux réalisés à travers les fonds dédiés et fonds ouverts (32% des fonds ouverts ont été transparisés et analysés) soit un périmètre couvrant près de 90% des actifs financiers de la MAF (hors monétaires, liquidités et Titres de participation).

Le portefeuille transmis à Carbon4 et Natixis IM se décompose de la façon suivante :



Les liquidités et les Titres de participation étant exclus de leur périmètre d'analyse, restent les titres en direct, les fonds dédiés et une partie des fonds ouverts.

A noter que les valeurs n'étant pas toutes référencées dans la base de données tant de Carbon4 que de Natixis IM, le portefeuille analysé est légèrement inférieur au portefeuille étudié.



L'exercice mené par Carbon4 et Natixis IM va consister à mesurer, dans un premier temps, la note ESG ainsi que l'empreinte Carbone du portefeuille financier de la MAF puis, dans un second temps, à montrer que l'exposition du portefeuille MAF aux opportunités et aux risques en lien avec les enjeux de développement durable est en ligne avec les indices de marché.

## A / La vision ESG

### 1) Mesures 2020

En 2020 la MAF a changé de partenaire pour évaluer la note ESG induisant un changement de méthodologie. La méthodologie de Natixis IM Solution est basée sur celle de Sustainalytics.

Sustainalytics est une société européenne qui évalue la durabilité des sociétés cotées en fonction de leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise. La méthodologie développée est basée sur le risque des enjeux ESG vis-à-vis de la valeur financière de la compagnie alors que celle développée par Mirova reflète l'implication de la compagnie dans les ODDS (Objectifs de développement durables de l'ONU).

Autrement dit, Natixis IM note le risque ESG d'une société et Mirova, l'impact ESG.

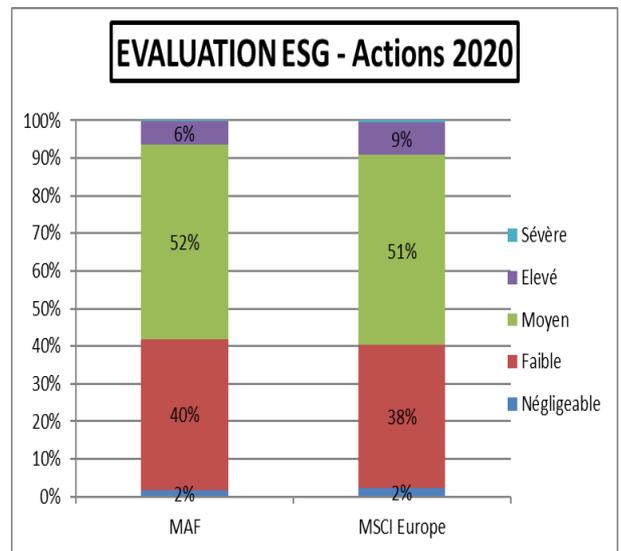
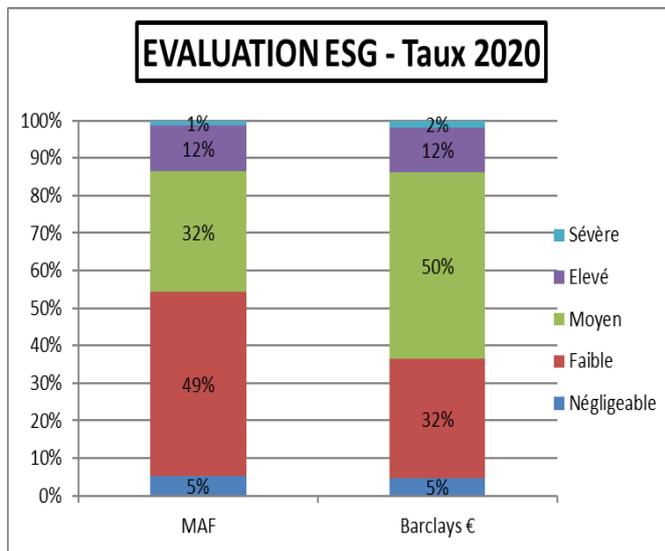
La grille de lecture est donc la suivante : plus la cote de risque ESG d'une entreprise est faible, plus le risque global de subir des répercussions financières importantes en raison de facteurs ESG est faible.

La note de risque ESG est attribuée à l'une des cinq catégories de risque ESG suivantes : négligeable, faible, modéré, élevé et sévère. Chaque catégorie saisit un niveau d'impacts financiers importants découlant des facteurs ESG. La note est attribuée sur une échelle de 0 à 100, où les notes les plus faibles sont les meilleures, 0 indiquant qu'une entreprise n'a pas de risque ESG.

## Reporting ESG au 31/12/2020

### Actions et Obligations d'entreprises

(Investissement en direct, fonds dédiés et une partie des fonds ouverts)

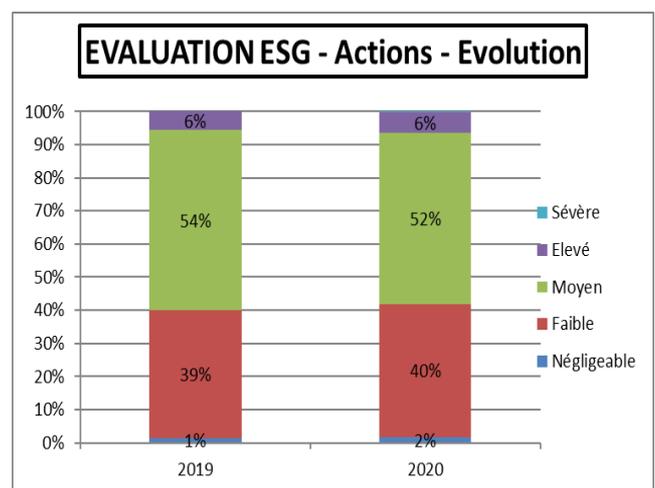
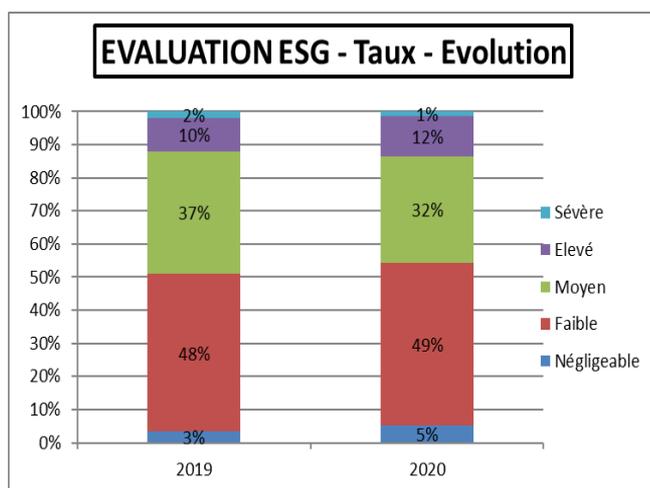


Nos échelles sont :

- *Négligeable (0-9.99) : impact financier négligeable des enjeux ESG sur le portefeuille*
- *Low (10-19.99) : impact financier faible des enjeux ESG sur le portefeuille*
- *Medium (20-29.99) : impact financier modéré des enjeux ESG sur le portefeuille*
- *High (30-39.99) : impact financier élevé des enjeux ESG sur le portefeuille*
- *Severe (>40) : impact financier sévère des enjeux ESG sur le portefeuille*

La philosophie d'analyse est disponible sur le site internet : [www.sustainalytics.com/country-riskrating/](http://www.sustainalytics.com/country-riskrating/)

## 2) Evolution



## 3) Commentaires

Poste Taux (83.8% de l'actif étudié):

a/ L'évaluation ESG des obligations Corporate détenues tant en Direct que via les fonds montre que, fin 2020, 54% des émetteurs dans lesquels la MAF est investie sont faiblement exposés à un risque financier lié à des facteurs ESG et 32% affichent un risque modéré.

La MAF est en ligne avec le benchmark, 86% des valeurs en portefeuille affichent un risque de négligeable à modéré versus un benchmark à 87%. En revanche, elle bat l'indice sur la partie « faible et négligeable ». En effet, 54% des titres obligataires détenus par la MAF présentent un risque financier lié à des facteurs ESG qualifié de « mineur » contre 37% pour l'indice Barclays.

Entre 2019 et 2020, la répartition entre les différentes catégories est globalement stable.

De façon générale, la MAF limite voire interdit les investissements dans les sociétés considérées comme présentant un risque majeur en raison de facteurs ESG.

Concernant les investissements historiques réalisés dans ces valeurs, des cessions sont effectuées en fonction des opportunités de marché afin d'en limiter le poids dans le portefeuille.

b/ Concernant les investissements en obligations souveraines, agences ou supranationaux, soit 22.9% du portefeuille analysé, la quasi-totalité des investissements se concentre sur des pays de la zone OCDE sur lesquels Natixis IM n'identifie pas de risques ESG. Plus de 84% des obligations souveraines détenues en portefeuille présentent un risque financier faible lié à des facteurs ESG.

c/ L'ESG Risk Score du portefeuille obligataire est de 19.67 versus un benchmark (Barclays) de 20.7.

#### Poste Actions (16.2% de l'actif étudié):

L'évaluation ESG des actions détenues tant en Direct que via les fonds montre que 42% des actions dans lesquelles la MAF est investie sont faiblement exposés à un risque financier lié à des facteurs ESG et 52% affichent un risque modéré contre respectivement 40% et 51% pour l'indice MSCI Europe.

La situation entre 2019 et 2020 est globalement stable avec toutefois une baisse de la part des valeurs dites à risque modéré au profit de la poche « négligeable et faible » traduisant une amélioration de la note ESG globale.

En effet, l'ESG Risk Score du portefeuille action passe de 21.3, en 2019, à 21.22 en 2020 versus un benchmark 2020 égal à 21.39.

## **B / La vision CARBONE**

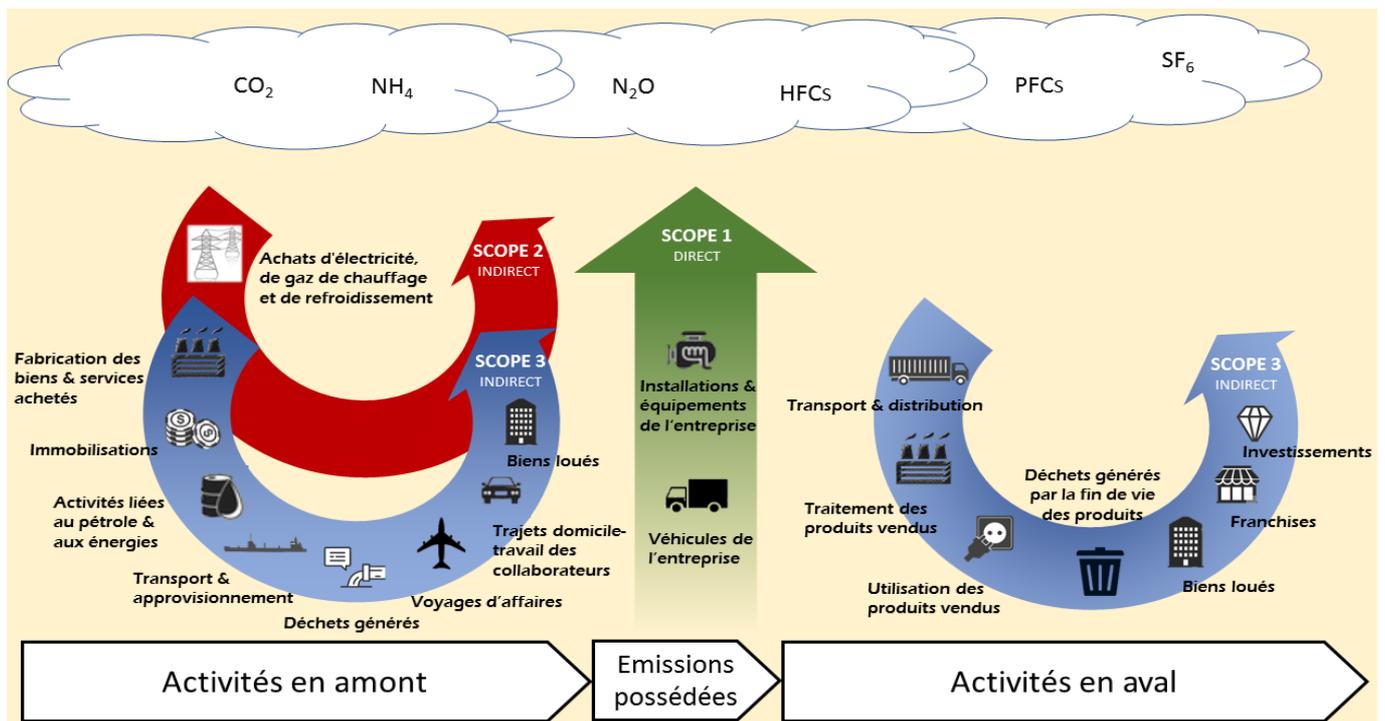
En 2020 la MAF a changé de partenaire pour l'évaluation de la note Carbone conduisant à un léger changement de méthodologie. Désormais, nous travaillons avec la société Carbon4.

Carbon4 est un cabinet de conseil spécialiste de la transition énergétique et de la stratégie climat. Pour les exercices 2019 et 2020, outre l'évaluation de l'empreinte Carbone du portefeuille (scopes 1,2 et 3), les **émissions induites et économisées** des entreprises détenues en portefeuille ont été communiquées.

Les **émissions induites** sont mesurées de la façon suivante :

- Scope 1: Somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles, de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2: Somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité.
- Scope 3: Somme de toutes les autres émissions indirectes

Les **émissions économisées** sont obtenues en additionnant les émissions évitées (par les produits et services de l'entreprise) et les émissions réduites (grâce à l'efficacité d'un processus mis en place par l'entreprise et sur une période donnée).



Une diminution des émissions induites couplée à une hausse des émissions économisées contribue positivement à la mesure de la note Carbone. La MAF s'inscrit dans une démarche d'alignement climatique à 2°C tel que défini dans les accords de Paris.

### 1) Mesures 2020

## Reporting Carbone au 31/12/2020 Actions et obligations d'entreprises (investissement en direct, fonds dédiés et une partie des fonds ouverts)

#### Portefeuille Consolidé – Obligations d'entreprise

2,9°C

	2019	2020
Emissions induites (tCO <sub>2</sub> /M€)	166	115
Emissions économisées (tCO <sub>2</sub> /M€)	(22)	(18)
Température	3,1	2,9

#### BB Euro IG – Corporates

2,9°C

	2020
Emissions induites (tCO <sub>2</sub> /M€)	150
Emissions économisées (tCO <sub>2</sub> /M€)	(31)
Température	2,9

## Portefeuille Consolidé - Actions



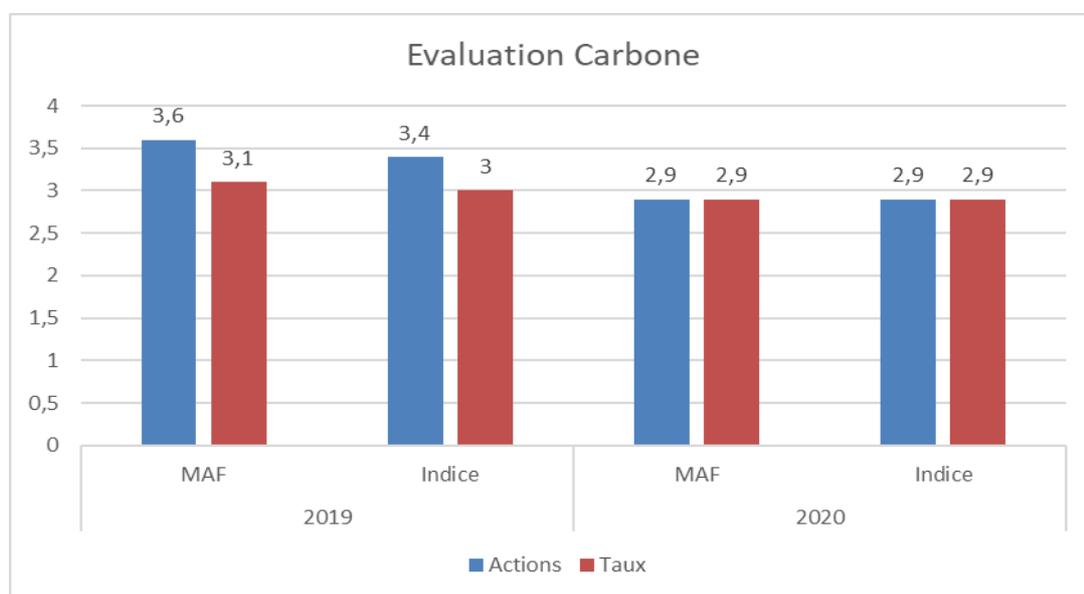
## MSCI Europe



	2019	2020
Emissions induites (tCO2/M€)	173	156
Emissions économisées (tCO2/M€)	(8)	(15)
Température	3,6	2,9

	2020
Emissions induites (tCO2/M€)	176
Emissions économisées (tCO2/M€)	(15)
Température	2,9

## 2) Evolution



## 3) Commentaires

### Poste Taux (83.8% de l'actif étudié):

Concernant le portefeuille obligataire, la MAF affiche une température Carbone de 2.9°C en phase avec le benchmark (Barclays € Aggregate Corporate) avec un abaissement de la température entre 2020 et 2019 (de 3.6°C à 2.9°C). Les émissions induites sont en baisse de plus de 30% entre 2019 et 2020 et s'inscrivent largement sous le niveau du benchmark (115 versus 150).

### Poste Actions (16.2% de l'actif étudié):

L'empreinte Carbone du portefeuille Actions est en baisse, de 3.1°C en 2019 (selon la nouvelle méthodologie) à 2.9°C en 2020. Les deux indicateurs que sont les émissions induites et économisées sont bien orientées avec des émissions induites qui diminuent de 10% environ alors que les émissions économisées progressent de près de 88%. La cession de valeurs à forte contribution « induite » couplée à l'investissement dans des entreprises à fort impact « économisé » (notamment à travers l'allocation dans les produits MIROVA) ont permis cette évolution positive de l'empreinte carbone du portefeuille.

## C / Les investissements à impact

Dans le cadre de sa politique d'investissement, la MAF a souhaité construire un portefeuille d'actifs dits « investissements à impact » (fonds labélisés, fonds affichant une démarche ESG particulièrement engagée).

La MAF s'inscrit ainsi dans une démarche volontariste marquant l'engagement et la conviction dans ce type d'investissements. Elle bénéficie aussi ainsi des opportunités liées à la prise en compte des enjeux de développement durable et améliore l'impact global de son portefeuille.

En 2020, la MAF a renforcé son allocation :

- dans le fonds Equity « Europe Environnemental » pour 8.6M€ avec un encours qui atteint, fin 2020, 22.6M€,
- dans le fonds sur la thématique dans la gestion de l'Eau pour 8.5M€ avec un encours qui atteint, fin 2020, 17.4M€.

Elle a initié, une première allocation, dans un fonds *Green Bonds*, un *Green Bond* étant un emprunt obligataire, émis sur les marchés financiers, par une entreprise ou une entité publique pour financer des projets contribuant à la transition écologique.

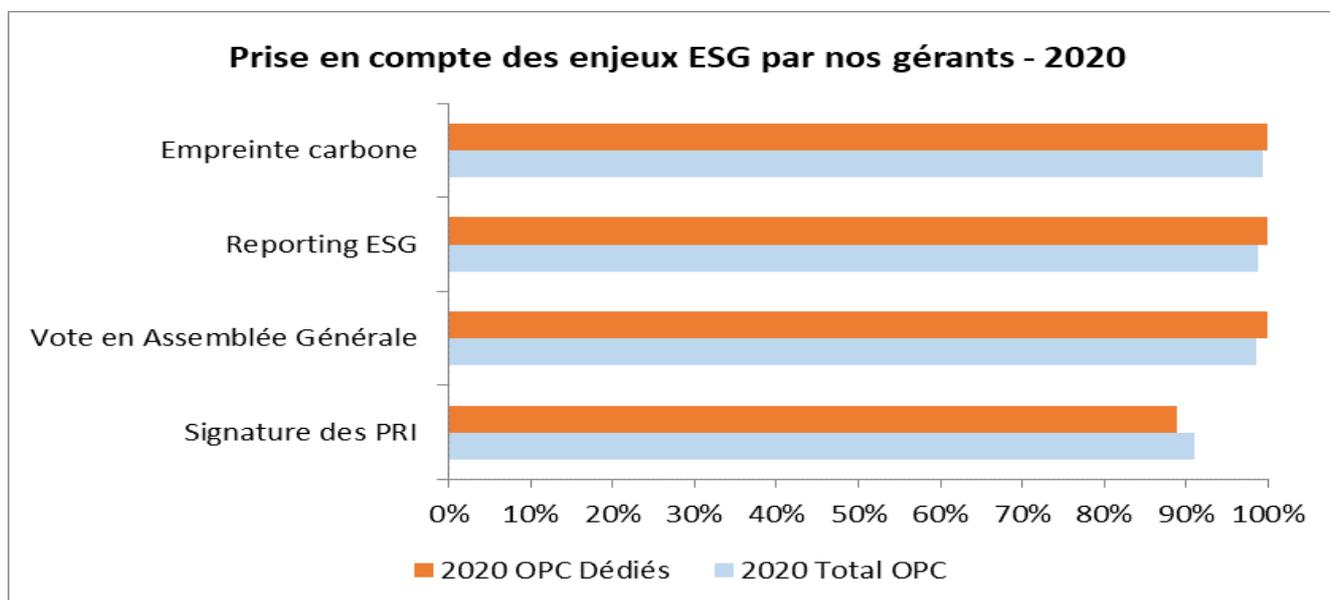
La MAF a également investi dans un fonds de Private Equity pour un engagement de 8M€ dédié aux infrastructures liées à l'Energie verte.

## II – Sociétés de Gestion : fonds dédiés et fonds ouverts

Concernant ses investissements via des sociétés de gestion, les partenaires de la MAF ont aujourd'hui des degrés de prise en compte variés des enjeux ESG dans leurs politiques d'investissement.

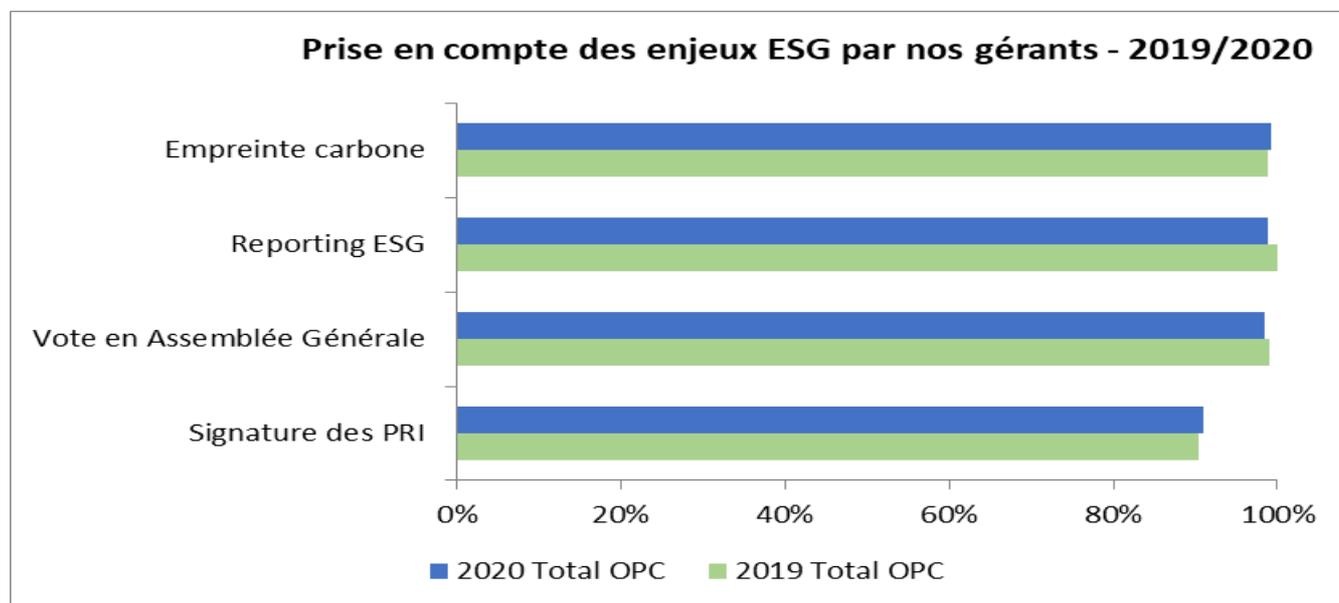
Afin d'encourager, l'adoption de bonnes pratiques, la MAF a demandé, en 2020, à l'ensemble de ses gérants leur niveau d'implication sur quatre aspects :

- La société de gestion a-t-elle signé les PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) ?
- Lors de l'Assemblée Générale des valeurs dans lesquelles elle est investie, la société de gestion participe-t-elle au vote ?
- La société de gestion publie-t-elle un reporting ESG ?
- La société de gestion calcule-t-elle l'empreinte carbone de ses portefeuilles ?



La comparaison entre les réponses faites depuis 2017 montre que l'ensemble des sociétés de gestion ont davantage pris en compte les sujets Environnementaux et Sociaux dans leur gestion.

Nous pouvons noter que le vote en Assemblée Générale et la publication d'un rapport ESG sont pratiquement devenus des standards de marché avec des taux de réponse positive de près de 100%. Sur ces deux thématiques, on constate une légère baisse de réponse positive, entre 2019 et 2020 en raison du poids, en hausse, d'une des sociétés de gestion ayant répondu « Non » à ces questions.



Le résultat de l'enquête 2020 montre que les sociétés de gestion de nos fonds dédiés affichent une sensibilité environnementale supérieure à celle de l'ensemble des fonds détenus.

### **III – Immobilier d'investissement**

Les investissements immobiliers représentent 17% de l'actif de la MAF. Il s'agit d'un parc d'une vingtaine d'immeubles détenus en pleine propriété et localisés, pour la majeure partie, sur Paris.

Depuis ces dernières années une démarche d'optimisation énergétique est systématiquement engagée lors des travaux de réhabilitation.

La MAF est par exemple propriétaire d'un immeuble réhabilité, en 2013, dans une logique BBC-HQE.

Un immeuble situé rue du Chemin Vert à Paris sera prochainement restructuré en 2021-2023. La décision a été prise de réaliser ces travaux avec pour objectif d'obtenir le Label Bream Very Good.

Enfin, dans le cadre du décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019, la MAF va engager un audit énergétique, en 2021, des immeubles concernés. Le décret tertiaire de juillet 2019 porte sur la réduction progressive des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires à l'horizon 2050. Cette nouvelle réglementation vise ainsi à économiser 60 % d'énergie dans ces bâtiments d'ici 2050 et de 40% à horizon 2030, et ce par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à l'année 2010.

## **IV – Immobilier d'exploitation**

Concernant notre lieu de vie la démarche ESG est intégrée dans les évolutions et les travaux que nous entreprenons.

Cette démarche se décline de multiple façons.

Par exemple concernant le recyclage des déchets, la MAF a mis en place un partenariat avec la société CEDRE, société de gestion spécialisée dans le recyclage afin mieux intégrer la dynamique environnementale dans l'ensemble de ses actions et aussi dégager des économies d'exploitation.

Plusieurs initiatives concrètes ont été progressivement mises en place :

- Gestion et tri des déchets,
- Installation de bornes électriques dans le parking,
- Lumière dans les bureaux et circulations avec détecteur de présence,
- Suppression de la mise à disposition de gobelets plastiques,
- Remplacement des ampoules halogènes par des leds,
- Choix de matériaux « impact environnemental » raisonné et/ou recyclable.

Sur 2020, quelles ont été les réalisations environnementales de la MAF ?

- Changement du prestataire de restauration avec un concept DD (fruits et légumes de saison, recours à des denrées de proximité afin de limiter le transport et ainsi contribuer positivement au bilan carbone, emballages biodégradables pour les produits à emporter...),
- Achat de fontaines à bonbonne eau à la place des bouteilles plastiques lors des réunions, conseils...
- Remise de gourdes réutilisables à l'ensemble du personnel afin de supprimer l'utilisation des gobelets en plastique et suppression des gobelets à chaque fontaine réseau,
- Modulation des horaires de chauffage et climatisation en fonction de la présence des salariés (point sensible en cette période de télétravail liée à la pandémie).

Pour 2021, nous allons lancer un audit énergétique et poursuivre nos réflexions afin d'intégrer les bonnes pratiques en matière environnementale.

## **Conclusion**

La MAF a entrepris, depuis plusieurs années, une démarche volontaire dans la prise en compte des critères ESG en ligne avec sa culture et ses adhérents.

Cette démarche conduit à une évolution significative de ses investissements notamment obligataires, qui constituent le socle de son allocation.

Les évolutions dans les autres classes d'actifs (Action et Immobilier) sont notables et des effets, en ce sens, seront poursuivis les prochaines années.

